

Pour une vision partagée du Grand parc de l'Est

Consultation citoyenne



Document synthèse
Septembre 2026

Source : Alexandre Campeau-Vallée

Table des matières

Mot de l'élue responsable 3

Contexte 4

Objectif de la consultation 5

Territoire à l'étude 6

Historique du Grand parc de l'Est 7

Projets en périphérie du Grand parc de l'Est 8

5 thèmes à explorer 9

Écosystèmes et biodiversité 13

Accès au parc et connectivité 16

Forces vives et communauté 20

Activités sportives et culturelles 24

Expérimentation et découverte 29

En bref 32

Annexes

Lexique 34

Liens vers des documents pertinents 35



Source : Ville de Montréal

Mot de l'élue responsable



Gabrielle Rousseau-Bélanger

Conseillère de la Ville
Responsable de l'environnement, de la
transition écologique et des espaces verts

Depuis sa création en 2023, le Grand parc de l'Est s'est imposé comme un projet porteur pour l'avenir des espaces verts et bleus montréalais. Aujourd'hui, une nouvelle étape s'amorce afin de préciser collectivement la vision qui guidera son développement dans les années à venir.

Localisé à la confluence du fleuve Saint-Laurent et de la rivière des Prairies, ce territoire donne accès à des paysages naturels remarquables à proximité de milieux de vie riches en histoire. Avec ses 660 hectares, incluant le parc-nature de la Pointe-aux-Prairies, il représente une occasion exceptionnelle de renforcer la biodiversité de l'Est de Montréal tout en mettant en valeur un patrimoine naturel unique. L'Est de l'île est souvent perçu comme un milieu minéralisé et industriel. Le Grand parc de l'Est constitue une occasion de changer cette perception tout en contribuant à une relance verte et inclusive de l'Est de Montréal. En plus de favoriser la qualité de vie des communautés avoisinantes, il révèle un potentiel récréotouristique régional aux retombées importantes.

Le Grand parc de l'Est entre maintenant dans une phase déterminante de son développement. Le lancement de cette consultation témoigne de notre volonté de faire progresser concrètement ce projet et de construire, avec la population et les partenaires, une vision commune pour son avenir. Cette consultation représente une occasion privilégiée d'entendre les idées, les préoccupations et les aspirations de la population afin d'orienter les prochaines étapes de ce grand projet. J'invite donc les Montréalaises et les Montréalais à participer en grand nombre à cette réflexion collective pour imaginer ensemble l'avenir du Grand parc de l'Est.

Contexte

En 2023, la Ville de Montréal a annoncé la création du Grand parc de l'Est. Ce nouveau parc d'envergure régionale rassemble différents milieux naturels et espaces verts et bleus qui comptent parmi les derniers encore présents dans l'Est. L'intégrité de ces milieux fragiles est menacée notamment par l'urbanisation, les espèces exotiques envahissantes et la pollution. La création de ce grand parc est une opportunité unique de protéger et de mettre en valeur les écosystèmes naturels de l'Est ainsi que leur riche biodiversité.

Le déploiement du Grand parc de l'Est s'inscrit aussi dans une relance de ce secteur que la Ville souhaite verte. Ce territoire est en profonde transformation, porté par la revitalisation de secteurs industriels et résidentiels, le développement de projets de transport collectif structurants, l'aménagement d'axes routiers et le dynamisme des pôles communautaires. **Le Grand parc de l'Est constitue l'un des piliers de cette transformation, puisqu'il vise à offrir à la population un environnement sain et un contact privilégié avec la nature.**



Objectif de la consultation

Par cette consultation publique, la Ville de Montréal souhaite poser un geste fort en faveur de la qualité de vie de sa population, en planifiant un parc qui lui ressemble et qui réponde à ses besoins dans la perspective de redessiner l'Est.

La Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs (Commission) étudie des dossiers et consulte la population pour éclairer la prise de décision des personnes élues qui siègent au conseil municipal et au conseil d'agglomération, notamment sur les sujets liés aux grands parcs.

La Commission souhaite informer la population sur le Grand parc de l'Est et s'est donnée le mandat de :

- Recueillir les avis, les besoins et les aspirations de la population afin de contribuer à définir l'identité unique du Grand parc de l'Est ;
- Rejoindre la communauté de l'Est pour l'inviter à s'engager dans la planification du Grand parc de l'Est, dans une perspective ouverte et inclusive ;
- Formuler des recommandations afin d'améliorer le projet.



Le présent document fournit de l'information sur le projet du Grand parc de l'Est et vise à alimenter la réflexion sur son avenir en proposant :

- Une mise en contexte territoriale et historique du projet ;
- Une synthèse des résultats d'analyse du territoire de la Pointe Est de l'île réalisée en 2025 ;
- Des éléments de vision en matière de protection, de mise en valeur et d'offre récréative pour le Grand parc de l'Est.



Pistes de réflexion

La Ville cherche à connaître votre avis et vos priorités pour ce nouveau grand parc. Selon vous :

- Qu'est-ce qui fait de la Pointe Est de l'île de Montréal un territoire unique ?
- Quelles caractéristiques identitaires de ce territoire aimeriez-vous voir se refléter dans le Grand parc de l'Est ?
- Quelle est votre vision pour le Grand parc de l'Est ?

Les limites fragmentées du Grand parc de l'Est témoignent d'un morcellement des milieux naturels dans ce secteur. La création de ce grand parc est un premier geste en faveur de leur conservation et leur consolidation. D'autres milieux naturels et espaces verts contributifs à la biodiversité sont situés à l'extérieur des limites du Grand parc de l'Est, mais inclus dans le territoire à l'étude.

Le territoire visé par la présente démarche consultative comprend l'ensemble de la Pointe Est de l'île, un secteur qui présente des qualités naturelles remarquables. La Ville de Montréal souhaite saisir toutes les opportunités de consolider et mettre en valeur le Grand parc de l'Est pour préserver les écosystèmes de l'Est.



* Le parc-nature de la Pointe-aux-Prairies est une des composantes du Grand parc de l'Est

Historique du Grand parc de l'Est

1987 Désignation du parc-nature de la Pointe-aux-Prairies

Les parcs-nature font partie du Réseau des grands parcs de Montréal. Ils sont aménagés et gérés de façon à y maintenir la biodiversité et à protéger les milieux naturels tout en permettant l'accès de la population pour l'observation de la nature et la pratique d'activités récréatives de faible impact. Le nom du parc-nature de la Pointe-aux-Prairies a été choisi à l'issue d'un concours dans les écoles primaires de Rivière-des-Prairies et de Pointe-aux-Trembles, lorsqu'un élève a proposé d'évoquer ainsi les deux quartiers qui accueillent le parc.

2004 Adoption de la *Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels*

Dans un contexte d'inquiétante perte de milieux naturels, la Ville de Montréal adopte la *Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels* et identifie 10 écoterritoires reconnus dans le Plan d'urbanisme, dont celui de la Trame verte de l'Est. Ces écoterritoires sont de vastes espaces abritant des milieux naturels dont la protection a été jugée prioritaire. Les limites des écoterritoires et leurs objectifs de conservation et d'aménagement ont été révisés, puis inscrits au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal en vigueur.

2007 Adoption du *Plan concept de l'écoterritoire de la Trame verte de l'Est*

Ce plan concept a été élaboré via une démarche collaborative entre des représentants municipaux et des acteurs de la collectivité. Cet outil d'orientation s'articule autour de la thématique « nature-eau » et identifie des conditions gagnantes nécessaires à la réalisation des objectifs de conservation fixés.

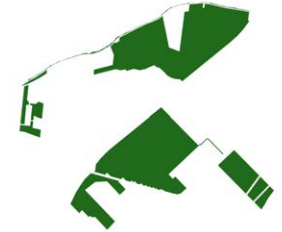
2023 Création du Grand parc de l'Est

La délimitation réglementaire du Grand parc de l'Est regroupe le parc-nature de la Pointe-aux-Prairies et plusieurs autres milieux naturels, totalisant une superficie potentielle de près de 660 hectares. Il s'agit toutefois d'une première étape. D'autres milieux naturels existent en périphérie du parc actuel et constituent d'autres opportunités à saisir afin de conserver la nature et d'en permettre l'accès dans le futur.

2026 Consultation citoyenne

La population est invitée à réfléchir à propos de l'ensemble du territoire de la Pointe Est de l'île dans le but de bonifier la planification du Grand parc de l'Est.

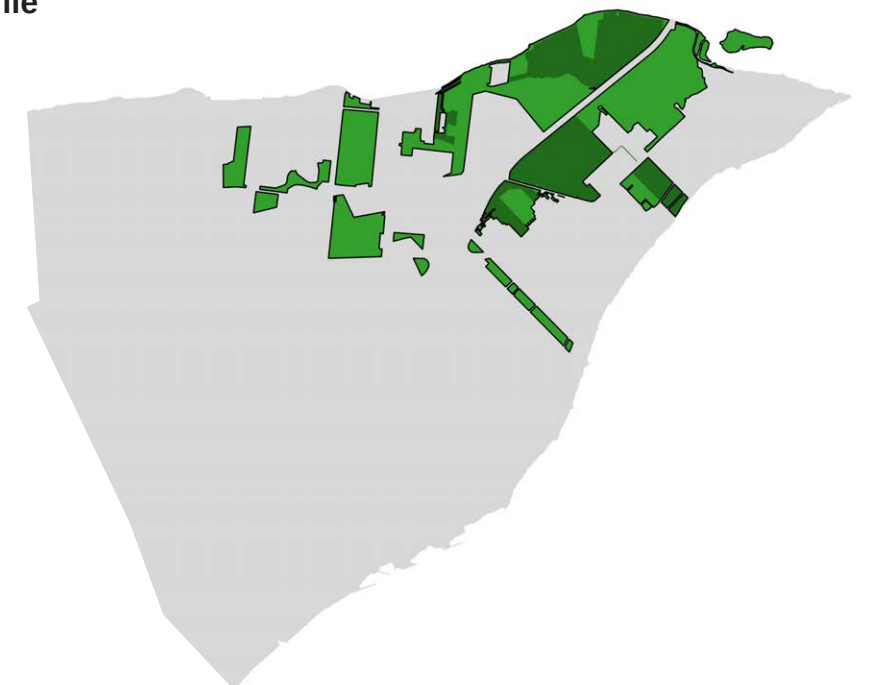
Parc-nature de la Pointe-aux-Prairies



Grand parc de l'Est



Pointe Est de l'île



Projets en périphérie du Grand parc de l'Est

L'Est est en profonde transformation. Sa relance est catalysée par de nombreux projets arrimés à la réflexion du Grand parc de l'Est.

- 1** Plan directeur de l'île Sainte-Thérèse
Ville de Varennes
- 2** Plan directeur du secteur industriel de la Pointe-de-l'Île (SIPI)
Service du développement économique de la Ville de Montréal
- 3** Vision 2050 pour Montréal-Est
Ville de Montréal-Est
- 4** Projet structurant de l'Est
Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM)
- 5** Réseau des corridors verts
Service Espace pour la vie, grands parcs et Mont-Royal

Les écosystèmes du Grand parc de l'Est sont des composantes de la Trame verte et bleue du Grand Montréal, un réseau structuré de milieux naturels aménagés à des fins récréotouristiques dans une perspective intégrée et globale. Le parc national des Îles-de-Boucherville (Sépaq) ou encore le parc de conservation du ruisseau de Feu (Terrebonne) sont des exemples d'écosystèmes voisins faisant partie de cette Trame verte et bleue, portée par la Communauté métropolitaine de Montréal.





Thèmes à explorer

Diagnostic et intentions de mise en valeur du Grand parc de l'Est

Une démarche de planification interne a été réalisée entre 2024 et 2025. Cela a permis de réaliser :

- Une analyse du territoire selon différentes disciplines ;
- Un diagnostic du territoire et des grands constats ;

Et d'identifier :

- Des objectifs et des intentions de mise en valeur préliminaires.

Cette démarche est le fruit d'un travail de collaboration pour tendre vers une vision concertée pour le Grand parc de l'Est. Elle a réuni :

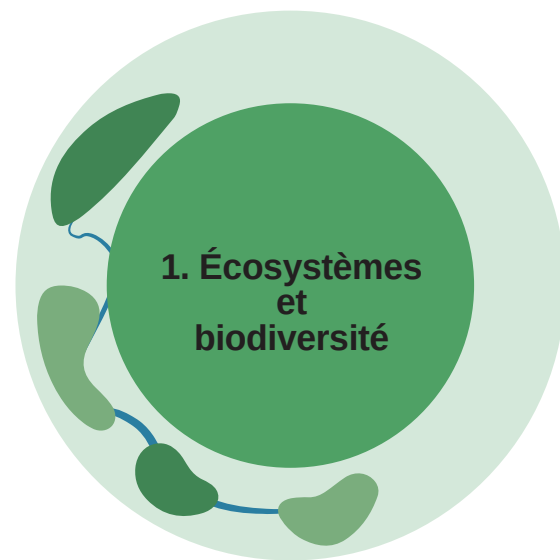
- Plusieurs équipes du Service Espace pour la vie, grands parcs et Mont-Royal ;
- L'équipe du développement du territoire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles ;
- L'équipe de la planification et de la mise en valeur du territoire du Service de l'urbanisme et de la mobilité ;
- L'équipe du développement du territoire du Service du développement économique ;
- L'équipe de l'aménagement du territoire et du développement économique de la Ville de Montréal-Est.

Les prochaines pages proposent 5 thèmes à explorer. Pour chacun des thèmes, une fiche synthétise les résultats de la démarche de planification et comprend :

- un survol des principaux atouts et opportunités du territoire sur lesquels s'appuyer pour les actions futures (court, moyen et long terme) ;
- un aperçu des principaux défis du territoire qui constituent des occasions d'améliorer la qualité des milieux de vie ;
- des éléments de la vision d'avenir proposée ;
- des exemples inspirants d'aménagements et d'initiatives d'ici et d'ailleurs ;
- des pistes de réflexion.

5 thèmes à explorer

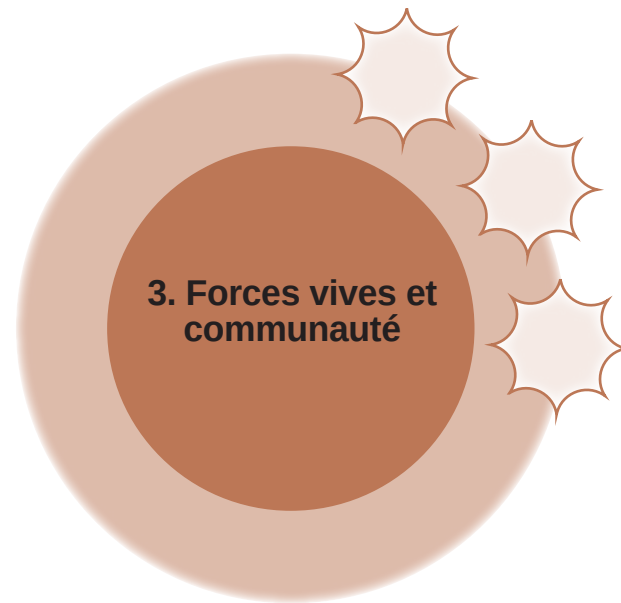
Le territoire de la Pointe Est de l'île de Montréal a été analysé selon ces cinq thèmes à explorer.



Pour un patrimoine naturel vivant, protégé, valorisé et résilient, une mosaïque de milieux naturels terrestres et aquatiques abritant une faune et une flore foisonnants.



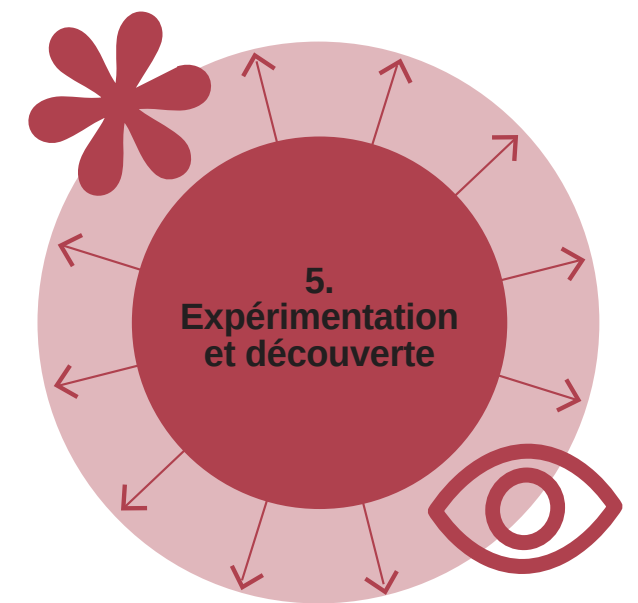
Pour un parc facile d'accès, multipliant les maillages avec les milieux de vie pour des environnements sains et favorisant les connexions de toutes sortes — écologique, paysagère, de mobilité active et collective.



Pour un site public qui soit un ancrage pour la communauté, un lieu d'appartenance, de relations et d'engagement, une infrastructure sociale propice à la création de liens, à la solidarité et aux échanges.



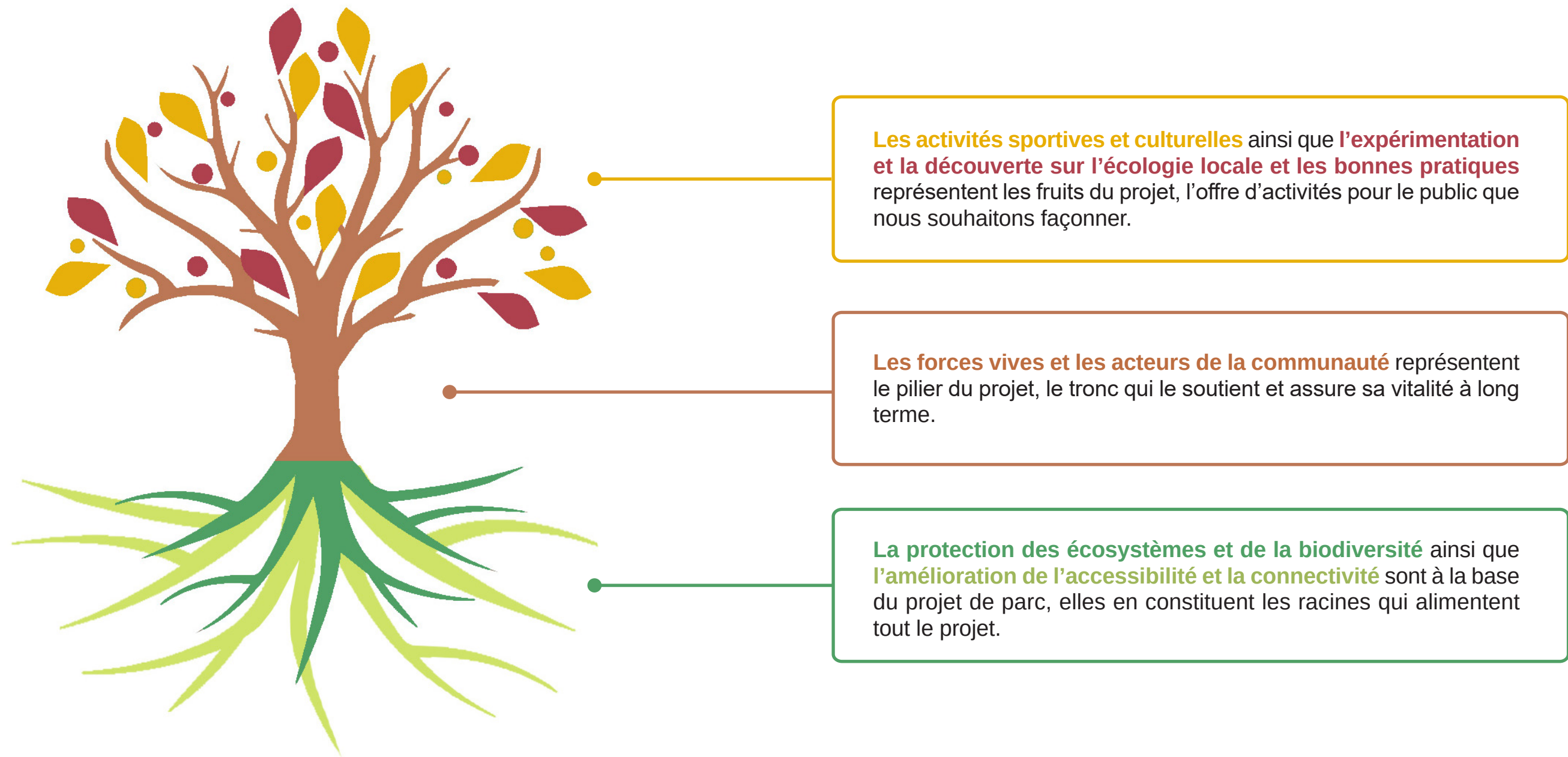
Pour des expériences récréotouristiques ressourçantes, captivantes et inspirantes conviant la population à un contact significatif avec la nature, les paysages et les patrimoines.



Pour un pôle débordant de créativité et de bonnes pratiques favorables à la biodiversité, mettant en valeur diverses expertises et favorisant les apprentissages sur l'écologie locale.

Symbole de l'arbre

Symbole universel de la nature, la figure de l'arbre permet de comprendre comment les cinq thèmes à explorer sont en synergie :



Écosystèmes et biodiversité



L'Est de Montréal abrite un riche réseau d'espaces verts et bleus qui joue un rôle essentiel dans la protection de la biodiversité, en offrant des habitats à une surprenante diversité de plantes et d'animaux. Dans un contexte urbanisé, leur protection et leur valorisation, à travers un grand parc accessible au public, assurent la préservation de ce précieux legs pour ceux qui nous suivront.



Source : Alexandre Campeau-Vallée

Atouts et opportunités

Biodiversité

- La délimitation actuelle du Grand parc de l'Est regroupe les principaux noyaux de biodiversité de l'Est, incluant des boisés centenaires, des milieux humides intérieurs et littoraux, de vastes friches ouvertes, le ruisseau Pinel et la Coulée Grou.
- Le parc-nature de la Pointe-aux-Prairies, aire protégée, est le cœur de biodiversité du Grand parc de l'Est.
- Les écosystèmes variés de l'Est offrent des habitats pour la faune et la flore, dont certaines espèces sont en situation précaire.
- Le Bois-de-la-Réparation abrite un écosystème forestier exceptionnel.
- Des organismes du milieu sont très impliqués autour de la santé des écosystèmes (ex. : ZIP Jacques-Cartier et Éco de la Pointe-aux-Prairies).

Milieux humides et hydriques

- Les îles de la rivière des Prairies et du fleuve Saint-Laurent constituent des territoires écologiques d'intérêt préservés de l'urbanisation (île Sainte-Thérèse, île Bonfoin, Archipel-du-Mitan, etc.).
- Le territoire comprend de nombreux milieux humides particulièrement riches, dont la remarquable chaîne de marais du territoire de Rivière-des-Prairies.
- La Coulée Grou et le ruisseau Pinel comptent parmi les derniers cours d'eau naturels de Montréal.

Défis

Biodiversité

- La prolifération des espèces végétales exotiques envahissantes menace la diversité et la qualité des habitats, comme le phragmite dans la Coulée Grou ou le nerprun dans les écosystèmes terrestres.
- La surpopulation de cerfs de Virginie empêche la régénération forestière et détruit des populations végétales d'espèces en situation précaire.
- La cohabitation harmonieuse entre la faune et les milieux résidentiels représente un défi croissant sur le territoire.

Milieux humides et hydriques

- L'érosion de la rive du fleuve est causée par l'étiage (baisse du niveau de l'eau l'été), les vagues de bateaux et certains usages récréatifs.
- La Coulée Grou, le ruisseau Pinel et certains marais du parc-nature de la Pointe-aux-Prairies sont affectés par une carence chronique d'apport en eau, ce qui a un impact négatif sur la biodiversité et la qualité de l'eau.
- Plusieurs milieux humides se trouvent à l'extérieur des territoires protégés. Certains sont enclavés dans des secteurs industriels ou résidentiels.

Protection des milieux naturels

- Dans un contexte où les besoins sont nombreux, les développements immobiliers exercent une pression sur les milieux naturels et les espaces verts ne bénéficiant pas d'une protection formelle.
- Les coûts d'acquisition des terrains à protéger sont élevés pour la Ville, dans un contexte où la capacité de payer de la population est limitée.

Écosystèmes et biodiversité



Écosystèmes et biodiversité

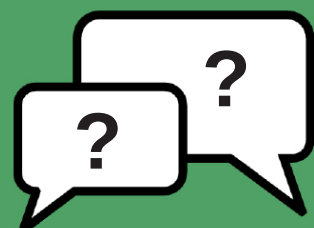


Objectif de mise en valeur

Conserver, restaurer et renforcer les noyaux de biodiversité et les autres espaces verts et bleus de l'Est

Intentions de mise en valeur

- Conserver les milieux naturels
- Intégrer d'autres sites contributifs à la biodiversité
- Maintenir la biodiversité par des pratiques de gestion écologique
- Renforcer et étendre la connectivité écologique



Pistes de réflexion

- Selon vous, quel est l'enjeu prioritaire de ce thème et pourquoi?
- Quels éléments du patrimoine naturel du Grand parc de l'Est vous semblent les plus importants à protéger et à valoriser?

Exemples inspirants

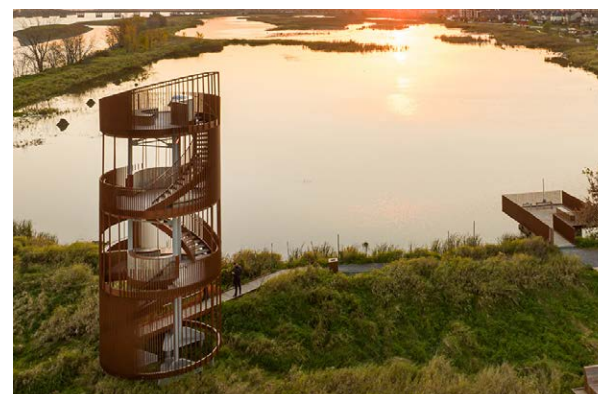


Programme de gestion des écosystèmes

La Ville de Montréal coordonne la réalisation d'inventaires floristiques et fauniques dans le Réseau des grands parcs, notamment dans le parc-nature de la Pointe-aux-Prairies, où les milieux naturels sont aménagés pour l'accueil du public.

Ces données permettent d'effectuer des analyses, puis d'intervenir pour protéger les milieux naturels et la biodiversité qu'ils abritent, et ainsi préserver leurs bienfaits pour les générations actuelles et futures. Les inventaires et évaluations écologiques permettent, par exemple, de faire le choix éclairé de l'endroit approprié pour implanter un nouveau sentier.

Source: Ville de Montréal



Restauration du ruisseau de Feu

À Terrebonne, la mise en valeur du ruisseau de Feu a permis de restaurer un ancien marais agricole pour en faire un habitat faunique. Les interventions réalisées incluent des ouvrages de contrôle du niveau d'eau, des passes migratoires pour les poissons et le reprofilage de fossés. Des sentiers, des passerelles et une tour d'observation ont été mis en place pour donner accès à la population.

Source: Ville de Terrebonne



Restauration dans le Bois-de-la-Réparation

La combinaison de la forte mortalité d'arbres induite par l'infestation d'agrite du frêne, l'envahissement par le nerprun et le surbrouillage par le cerf de Virginie ont sévèrement dégradé l'écosystème. La Ville de Montréal a entrepris la restauration de ce milieu en 2021, en plantant plus de 9 000 arbres et arbustes de 23 espèces différentes, en protégeant les nouvelles plantations des cerfs et en menant, encore aujourd'hui, une lutte aux espèces exotiques envahissantes.

Source: Ville de Montréal

Accès au parc et connectivité



Le Grand parc de l'Est représente un levier pour améliorer les liens verts et de mobilité dans le territoire de la Pointe Est de l'île, afin d'accroître l'accessibilité de la population au parc, favoriser la connectivité écologique et valoriser les bienfaits du verdissement sur le plan de la santé, de la qualité de vie et de la résilience.



Source : Ville de Montréal

Atouts et opportunités

Accès au Grand parc de l'Est

- Des axes automobiles structurants est-ouest desservent le territoire (autoroute 40, boulevards Henri-Bourrassa, Gouin Est, Perras et Maurice-Duplessis, rues Sherbrooke et Notre-Dame Est.).
- La Ville de Montréal travaille à bonifier la connectivité avec les municipalités voisines.
- En termes d'accessibilité aux personnes en situation de handicap, le parc-nature de la Pointe-aux-Prairies détient une certification Kéroul (partiellement accessible).

Connectivité écologique

- Plusieurs milieux naturels d'intérêt se trouvent en périphérie du Grand parc de l'Est dans des secteurs industriels, résidentiels ou au sein d'emprises d'utilité publique et jouent un rôle clé dans la connectivité écologique de la Pointe Est de l'île.
- Trois points de passage utilisés par la faune terrestre de taille moyenne ont été documentés pour franchir l'autoroute 40, qui constitue une barrière divisant le territoire.
- Les emprises ferroviaires servent de corridors de déplacement pour la faune, leur permettant des déplacements essentiellement est-ouest.
- À long terme, le terrain de golf de part et d'autre de l'autoroute 40 constitue une opportunité de bonifier la connectivité écologique de la Pointe Est de l'île.

Transport collectif

- Le train de banlieue dessert les gares de Rivière-des-Prairies et de Pointe-aux-Trembles et relie le territoire au centre-ville de Montréal ainsi qu'à Mascouche.
- Une navette fluviale à proximité du Grand parc de l'Est relie le centre-ville de Montréal, le Vieux-Pointe-aux-Trembles et Varennes.
- Les acteurs des quartiers sont mobilisés autour des enjeux de transport collectif et de mobilité active via des comités de travail.
- La rue Sherbrooke est une artère en mutation : le projet de transport structurant de l'Est pourrait venir améliorer l'accès du territoire en transport en commun.

Mobilité active

- Le parc de la Traversée a été aménagé sur une ancienne emprise ferroviaire de 4 kilomètres et bonifie la mobilité est-ouest grâce à un réseau de sentiers piétonniers et cyclables.
- L'implantation progressive de stations BIXI, l'ajout de plusieurs pistes cyclables au fil des dernières années, ainsi que la planification de nouvelles pistes contribuent à bonifier la mobilité des cyclistes.
- Le Réseau des corridors verts vise à s'implanter dans l'Est et relier certains parcs, en proposant des sentiers multifonctionnels dont le fil conducteur est le verdissement.
- La Ville de Montréal-Est prévoit la création d'un axe structurant nord-sud comme levier de réaménagement de ses secteurs industriels avec une valorisation du déplacement actif.

Accès au parc et connectivité



Source : Alexandre Campeau-Vallée

Défis

Accès au Grand parc de l'Est

- Les entrées du parc-nature de la Pointe-aux-Prairies manquent de visibilité et d'accessibilité, du fait de la fragmentation du territoire.
- Le parc-nature de la Pointe-aux-Prairies n'est pas toujours connecté aux milieux de vie voisins, surtout dans les secteurs de Rivière-des-Prairies.
- Peu de liens verts dans l'axe nord-sud relient les milieux naturels et les parcs intérieurs à ceux situés en bordure de la rivière des Prairies ou du fleuve Saint-Laurent.
- Seules deux traversées de l'autoroute 40 sont accessibles à toute la population : le tunnel reliant les deux parties du Golf est réservé à ses membres.
- Contrairement à Pointe-aux-Trembles, le secteur de Rivière-des-Prairies ne bénéficie pas de rues permettant le stationnement gratuit à proximité des entrées du parc-nature de la Pointe-aux-Prairies.

Connectivité écologique

- La connectivité écologique sur la Pointe Est de l'île est fortement compromise par la présence, notamment, d'infrastructures routières et de secteurs industriels urbanisés, surtout dans l'axe nord-sud.
- Les fortes pressions de développement immobilier accentuent le risque de disparition des derniers milieux naturels de l'Est qui assurent la connectivité entre les noyaux de biodiversité.
- La perte de connectivité écologique affaiblit la résilience des milieux naturels.

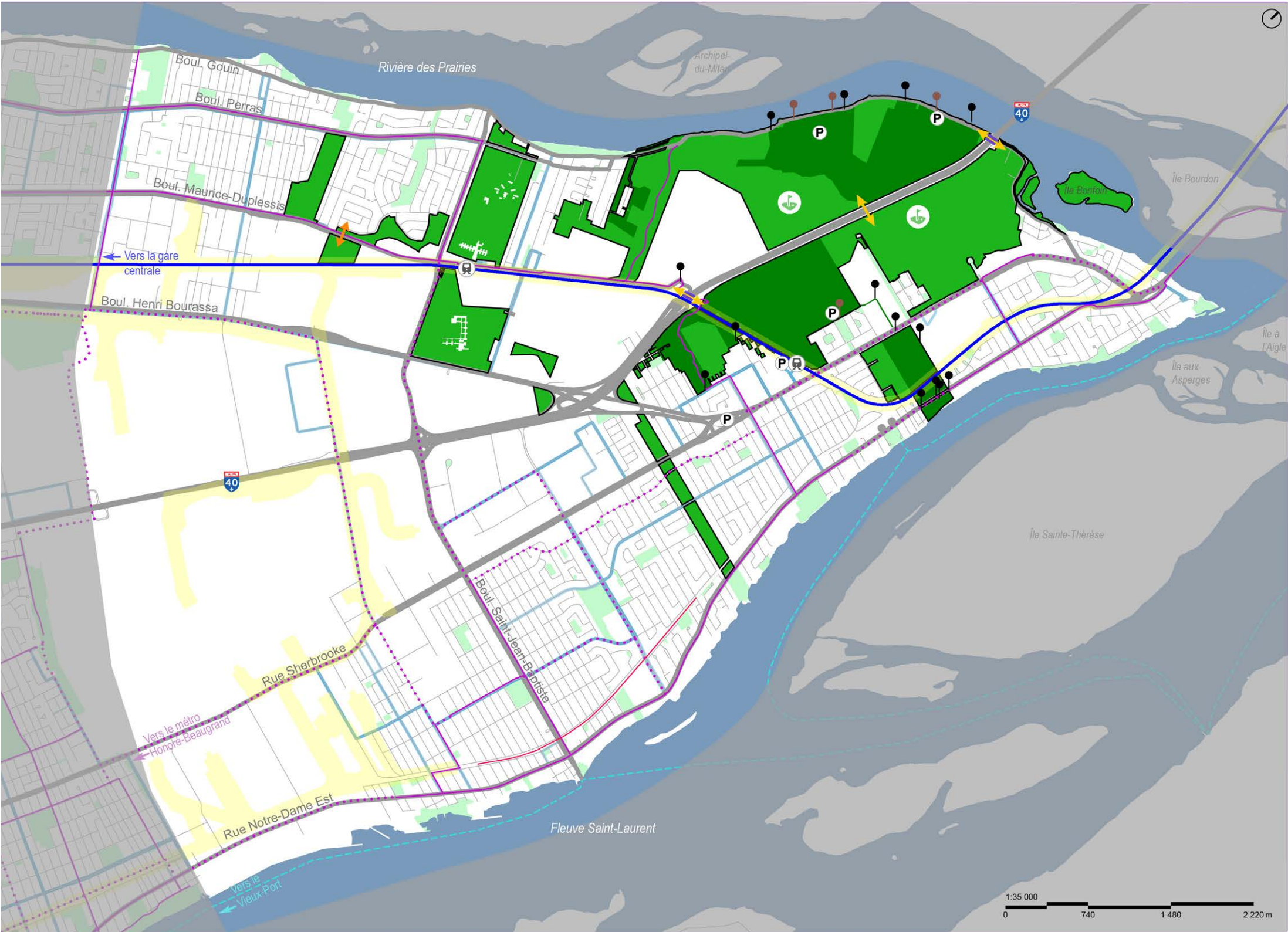
Transport collectif

- Les déplacements en autobus depuis les quartiers centraux sont longs et la fréquence du service est limitée, particulièrement en dehors des heures de pointe.
- Aucun transport en commun structurant ne dessert la Pointe Est de l'île.

Mobilité active

- Dans l'arrondissement de RDP-PAT, les déplacements sont majoritairement automobiles.
- Les infrastructures linéaires (autoroutes, voies ferrées, corridors énergétiques) et les espaces fortement urbanisés sont des barrières physiques difficiles à franchir.
- Le réseau de transport actif est peu développé. Les quartiers résidentiels, les pôles d'emploi, les espaces récréatifs et les milieux naturels sont souvent faiblement interconnectés.
- Malgré des efforts continus d'apaisement de la circulation, la sécurité des piétons et des cyclistes reste un enjeu majeur, particulièrement aux abords des écoles, des parcs et des zones résidentielles. La rue Sherbrooke, les boulevards Saint-Jean-Baptiste et du Tricentenaire sont accidentogènes.

Accès au parc et connectivité



- Délimitation actuelle du Grand parc de l'Est
- Autre parc
- Accessibilité au Grand parc de l'Est**
 - Parc-nature de la Pointe-aux-Prairies (déjà accessible)
 - Entrée pour piétons/cyclistes
 - Entrée pour automobilistes
 - Stationnement
- Mobilité active**
 - Réseau cyclable existant
 - Réseau cyclable projeté
 - Lien piétons/cyclistes
 - Parc de la Traversée
- Mobilité collective**
 - Navette fluviale saisonnière
 - Train de banlieue
 - Gare
 - Autobus
- Déplacement faunique**
 - Déplacement faunique le long des voies ferroviaires
 - Traversée documentée de la faune
 - Passage faunique construit sous le Boul. M.-Duplessis
 - Potentiel de connectivité du Golf de l'Île de Montréal

Accès au parc et connectivité

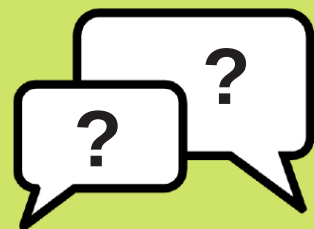


Objectif de mise en valeur

Créer et consolider des ramifications verdoyantes entre les espaces verts et bleus

Intentions de mise en valeur

- Favoriser le verdissement dans les milieux en redéveloppement voisins du Grand parc de l'Est pour générer des services écosystémiques
- Renforcer la connexion du Grand parc de l'Est avec les milieux de vie périphériques afin d'en faire un espace naturel de proximité et facilement accessible
- Renforcer la connexion du Grand parc de l'Est avec les municipalités voisines afin d'en faire un espace naturel d'envergure régionale



Pistes de réflexion

- Selon vous, quel est l'enjeu prioritaire de ce thème et pourquoi?
- Comment pourrait-on améliorer votre accès au Grand parc de l'Est?
- Comment renforcer les liens entre le territoire du parc et les milieux de vie et les municipalités avoisinants?

Exemples inspirants



Parcours continu entre différents secteurs d'un grand parc

La piste cyclable Timberlea, implantée dans les corridors de transport d'énergie d'Hydro-Québec, permet de mieux relier les secteurs du Grand parc de l'Ouest à Montréal. Elle offre des parcours en transport actif attrayants et sécuritaires.

Source: Radio-Canada | Denis-Wong

Infrastructures vertes et bleues et mobilité active dans un parc industriel

L'écoparc industriel de Saint-Bruno comprend des aménagements paysagers (bassins, noues et superficies végétalisées) et des axes de circulation pour la mobilité active. Le projet est encadré par un plan particulier d'urbanisme.

Source: Montoni

Connexion locale à un parc métropolitain

Le parc Frédéric-Back est accessible depuis les quartiers environnants grâce à des accès locaux secondaires. Des aménagements végétalisés favorisant la biodiversité et l'infiltration des eaux de pluie ont également été réalisés le long de l'avenue Papineau.

Source: Ville de Montréal

Création de passage faunique

Un passage faunique de 26 mètres a été aménagé sous le boulevard Maurice-Duplessis à Montréal, afin de préserver la connectivité des habitats et faciliter les déplacements de la petite faune. Un « pied sec » est inclus pour permettre le déplacement des espèces circulant hors de l'eau.

Source: Ville de Montréal

Forces vives et communauté

3

Un parc est un espace collectif, vivant, à la capacité mobilisatrice importante. Ancré dans l'Est, le Grand parc de l'Est a le potentiel de constituer un lieu structurant de tissu social, moteur d'engagement où la population peut se reconnecter avec son environnement et prendre part aux actions pour le préserver.



Source : Éco de la Pointe-aux-Prairies

Atouts et opportunités

Population locale

- La diversité culturelle est une composante importante de l'identité du territoire. Les jeunes familles et les personnes de 25 ans et moins représentent une proportion importante de la population.
- La population locale fréquente les secteurs actuellement aménagés du parc-nature de la Pointe-aux-Prairies. La population de Pointe-aux-Trembles y accède facilement par les sentiers connectant les zones résidentielles.
- Les rassemblements familiaux sont un des facteurs d'appropriation des secteurs accessibles du Grand parc de l'Est pour la population locale.
- La population locale s'implique en matière d'écologie.

Acteurs communautaires

- Des organismes communautaires dynamiques sont implantés dans l'arrondissement de RDP-PAT et à Montréal-Est. Ils offrent une large gamme de services sociaux, éducatifs et de soutien aux populations vulnérables.
- L'animation et l'occupation des parcs se font en collaboration avec des partenaires spécialisés en environnement qui soutiennent et valorisent un développement arrimé aux besoins du milieu.
- Des activités sont offertes à la population en lien avec la nature par plusieurs organismes à but non lucratif, tels que le Groupe uni des éducateurs-naturalistes et professionnels en environnement (GUEPE), Éco de la Pointe-aux-Prairies, 266e Groupe Scout Pointe-de-l'île, Jeunes Marins Urbains, etc.
- Les institutions et acteurs privés œuvrent en synergie avec le milieu communautaire dans la planification du territoire.

Équipements collectifs

- Trois pôles communautaires majeurs jouent un rôle central dans l'offre de services communautaires : Centre communautaire de Rivière-des-Prairies, Centre communautaire Roussin et Centre communautaire le Mainbourg.
- Le territoire est parsemé d'infrastructures publiques permettant à la population de se rassembler (ex. : chalets de parcs).
- Espace Rivière est un projet de construction d'un nouveau lieu regroupant une bibliothèque, une maison de la culture, des espaces communautaires et de loisirs et un bureau Accès Montréal à Rivière-des-Prairies.
- À travers les jardins communautaires, les jardins collectifs, les zones libres d'agriculture urbaine, le pôle alimentaire de la Rivière et les initiatives des marchés publics, l'arrondissement de RDP-PAT vise à encourager les initiatives du milieu et créer des espaces de rencontre inclusifs.

Résilience

- Les efforts de plantation d'arbres et de diversification des essences sur le domaine public et privé au cours des dernières années favorisent la résilience de la forêt urbaine face aux changements climatiques et le maintien des nombreux bienfaits qui en découlent pour la population.
- Des initiatives locales, comme la gestion différenciée des espaces verts, les projets de micro-forêts et les zones nourricières contribuent à fournir des services écosystémiques (rafraîchissement de l'air, rétention des eaux, soutien aux pollinisateurs, etc.) et à l'adaptation locale aux changements climatiques. Une cartographie des ressources du milieu en contexte d'adaptation aux changements climatiques est également menée.



Source : Alexandre Campeau-Vallée

Défis

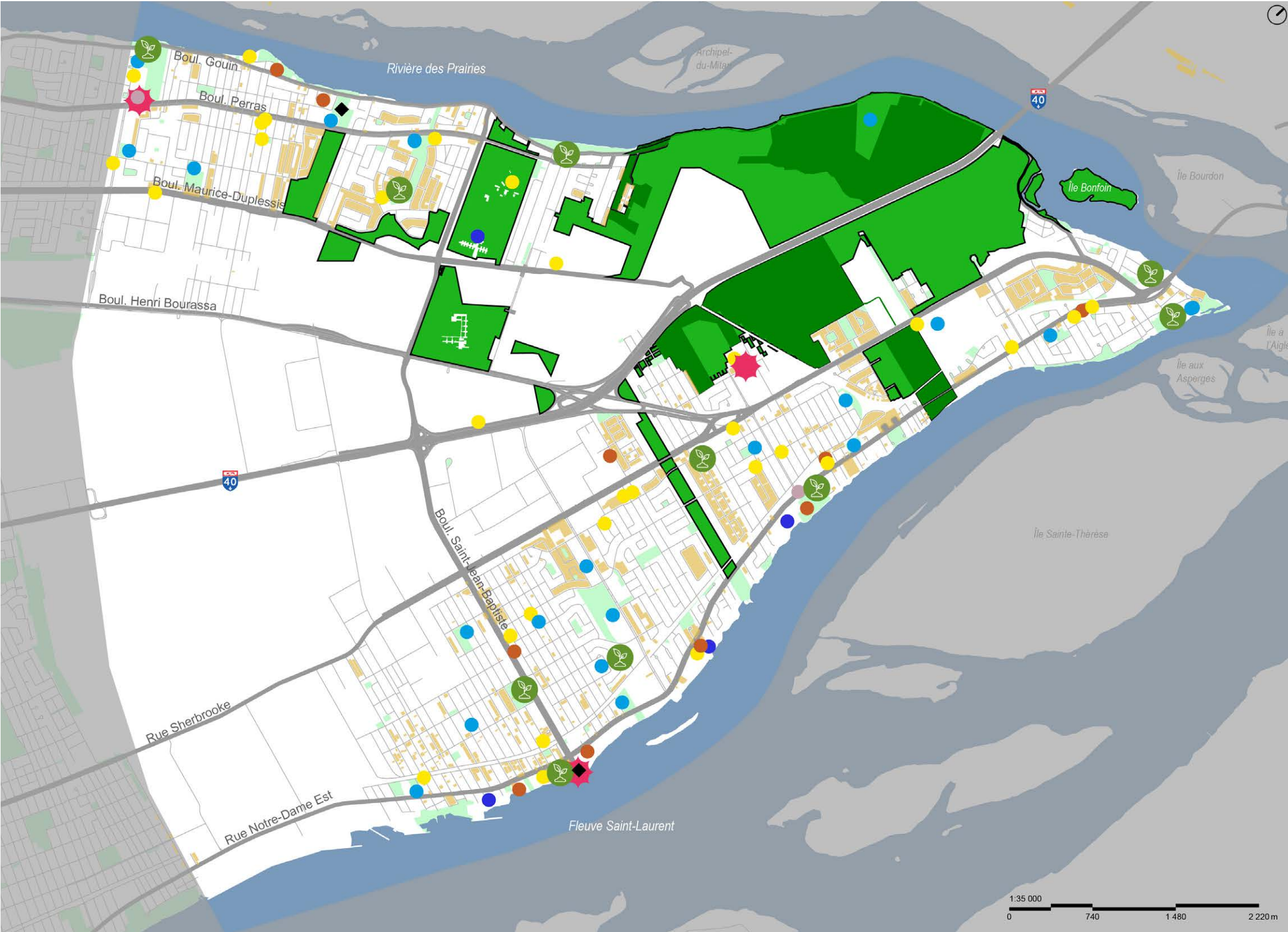
Précarité sociale

- Des milieux sensibles sont présents sur le territoire, qu'il s'agisse de secteurs résidentiels ou de lieux qui accueillent des clientèles vulnérables (enfants, personnes âgées, personnes souffrant d'un problème de santé, etc.). Ces secteurs doivent faire l'objet d'une attention particulière.
- Certains secteurs résidentiels sont identifiés par l'Indice d'équité des milieux de vie de Montréal, car ceux-ci cumulent des vulnérabilités urbaines comme une situation financière précaire, un accès limité aux ressources de proximité et une exposition accrue aux effets des changements climatiques.
- Le risque de précarisation sociale est accentué par le manque de lieux de sociabilisation à Rivière-des-Prairies, en particulier pour les jeunes, ainsi que par le manque d'offres communautaires dans certains secteurs résidentiels.
- Des défis sont à prévoir en termes de soins de santé, de services adaptés aux aînés et de soutien pour une population vieillissante.
- Outre certaines initiatives ponctuelles, il y a peu d'opportunités participatives concrètes pour la population dans le parc-nature qui pourraient favoriser le lien social.

Vulnérabilité aux changements climatiques

- Le territoire de l'Est présente des vulnérabilités importantes aux aléas climatiques, tels que les pluies abondantes, crues, tempêtes, sécheresses, vagues de chaleur et hausse des températures moyennes.
- L'est de l'île est plus vulnérable aux vagues de chaleur que l'ouest de l'île et fait partie des zones de Montréal qui semblent les plus vulnérables aux pluies abondantes.
- Les secteurs industriels, les zones densément peuplées et les équipements collectifs sont particulièrement exposés aux événements météorologiques extrêmes.
- Les changements climatiques fragilisent les écosystèmes et les rendent plus vulnérables aux ravageurs. L'infestation d'agrile du frêne a entraîné une importante perte de canopée forestière et a favorisé la prolifération d'espèces exotiques envahissantes.
- Une grande partie de la plaine inondable de la rivière des Prairies est développée et habitée, ce qui expose les biens et les personnes à des impacts liés aux inondations.

Forces vives et communauté



Forces vives et communauté

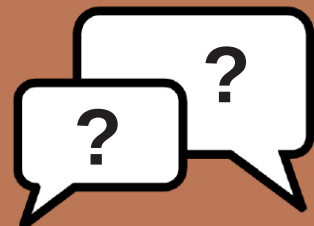
3

Objectif de mise en valeur

Faire vivre le parc en amplifiant la rencontre, la participation, la collaboration et l'engagement collectif

Intentions de mise en valeur

- Miser sur les forces vives du territoire en soutenant les initiatives d'engagement citoyen
- Collaborer avec des partenaires afin d'enrichir l'offre en activités et l'intendance



Pistes de réflexion

- Selon vous, quel est l'enjeu prioritaire de ce thème et pourquoi ?
- Seriez-vous intéressé à vous impliquer dans une initiative communautaire sur le territoire du Grand parc de l'Est ?
- Comment aimeriez-vous participer à la vie du Grand parc de l'Est ?

Exemples inspirants



Initiatives citoyennes et communautaires

À Londres, des bénévoles appelés «Rangers» mènent des projets pour reconnecter les citoyens à la nature, en particulier dans les quartiers peu végétalisés. Leurs actions incluent la création de vergers communautaires, la protection des pollinisateurs, des marches exploratoires, des œuvres d'art environnementales, des balados et des corvées de nettoyage. Ce programme (London National Park City Rangers) valorise l'engagement citoyen et l'éducation écologique par des initiatives locales.

Source: nationalparkcity.london



Activité mobilisatrice

Le Great Fish Count, organisé chaque année à New York depuis 2015, invite le public à participer à un inventaire de la biodiversité aquatique aux côtés de scientifiques. Cette activité éducative et participative permet aux citoyens de découvrir les espèces locales tout en contribuant concrètement à la surveillance environnementale de l'État.

Source: Sarah Fecht



Collaboration avec les communautés autochtones

À travers des collaborations avec le peuple Kaurna, la Ville d'Adélaïde en Australie a mis en valeur l'art et le design de la Nation dans des espaces publics — comme l'aire de jeu Ityamaitpinna Yarta — et invité la population à se connecter à cette culture vivante, notamment dans le cadre de campagnes comme «l'Arbre du mois» et d'événements culturels comme le festival Fringe.

Source: landscapeaustralia.com

Activités sportives et culturelles



Le Grand parc de l'Est a le potentiel de devenir une destination nature phare, dévoilant des parcours terrestres, riverains et nautiques qui célèbrent les paysages patrimoniaux de l'Est et invitent à bouger, explorer et se ressourcer.



Source : Bruno Moisan

Atouts et opportunités

Plein air et loisirs

- Le parc-nature de la Pointe-aux-Prairies est un attrait majeur du territoire comprenant des sentiers multifonctionnels, été comme hiver.
- Des sentiers ponctués de plateformes d'observation et panneaux d'interprétation parcourent les îles Bonfoin, à l'Aigle, aux Cerfeuil et Beauregard.
- La Ville de Montréal-Est prévoit aménager des espaces verts et bleus accessibles, contribuant à la création de paysages naturels dans lesquels les déplacements actifs sont valorisés.
- L'arrondissement de RDP-PAT met en place des initiatives favorisant le plein air, les loisirs et les événements dans les parcs et des programmations accessibles et inclusives, comme la Vague estivale et Zone active.
- Le projet Espace Rivière vise à créer une destination culturelle et de loisirs d'importance à l'échelle de l'arrondissement et un espace de conservation des milieux naturels.
- Il existe un potentiel de mise en réseau du Grand parc de l'Est avec des destinations récréotouristiques existantes, tels que la plage de l'Est et le parc de la promenade Bellerive, ou planifiées comme le Parc-nature du Bois-d'Anjou.
- Le tracé de la Route verte, le plus grand itinéraire cyclable en Amérique du Nord, longe le fleuve Saint-Laurent et traverse le territoire.

Nautisme

- Le développement de trois pôles nautiques permet la pratique d'activités à bord d'embarcations non motorisées : Plage de l'Est, Parc des Cageux et le parc Clémentine-de-la-Rousselière.
- Les courants faibles sur la rive nord du fleuve liés à la présence des îles de l'archipel de Varennes permettent la circulation de petites embarcations et autres activités récréatives aquatiques offertes par l'arrondissement de RDP-PAT et des organismes partenaires.
- Conservation de la nature Canada propose un circuit nautique reliant l'île Bonfoin, l'île à l'Aigle, l'île aux Cerfeuil et l'île Beauregard.
- La Route bleue du Grand Montréal propose de naviguer autour des îles au Bois blanc et aux Cerfeuil.
- Une zone d'entraide maritime a été développée par Jeunes Marins Urbains permettant la transition écologique dans les loisirs nautiques, le développement d'un nautisme non motorisé, la découverte des différents écosystèmes du fleuve Saint-Laurent et l'envie de les protéger.

Activités sportives et culturelles

4



Source : Arrondissement RDPPAT

Atouts et opportunités

Histoire

- La Pointe Est de l'île est ancrée dans l'histoire — un territoire fréquenté depuis des millénaires et marqué par des cours d'eau anciens, des milieux de vie de longue souche et divers lieux riches en patrimoines.
- Les vieux villages de Rivière-des-Prairies et de Pointe-aux-Trembles sont deux des plus anciens noyaux villageois de l'île de Montréal.
- La rue Notre-Dame Est (ancien Chemin du Roy) et le boulevard Gouin Est (route patrimoniale et panoramique) sont deux tracés fondateurs.
- Plusieurs sites et bâtiments ont une valeur patrimoniale : la maison Bleau, la maison Antoine-Beaudry, le site du Sanctuaire de la Réparation au Sacré-Cœur, le Vieux-Moulin de Pointe-aux-Trembles et le site du collège Saint-Jean-Vianney.
- Plusieurs secteurs d'intérêt archéologique sont localisés le long du fleuve Saint-Laurent (Plage de l'Est), de la rivière des Prairies, du ruisseau Pinel et de la Coulée Grou.

Paysages

- La confluence de la rivière des Prairies et du fleuve ainsi que la présence d'une multitude d'îles confèrent à l'Est des caractères riverain et insulaire exceptionnels.
- Le territoire offre des expériences paysagères riches et variées entre ambiances naturelles et paysages anthropisés emblématiques de l'Est.

Activités sportives et culturelles

4



Source : Alexandre Campeau-Vallée

Défis

Plein air

- Certaines installations récréatives et sportives du parc-nature de la Pointe-aux-Prairies nécessitent des rénovations pour répondre aux attentes des utilisateurs.
- Malgré les efforts pour quelques parcs locaux, la plupart ne bénéficient pas d'équipements inclusifs.
- Les grands axes de circulation automobile et le secteur industriel, qui occupe une grande proportion du territoire, amènent des nuisances visuelles, sonores et environnementales.
- Les parcs riverains sont moins nombreux le long du fleuve Saint-Laurent que le long de la rivière des Prairies. Les installations nautiques sont plus nombreuses côté fleuve.
- Les îles ne sont accessibles que via des embarcations privées.

Paysages

- Les richesses paysagères remarquables de l'Est sont peu connues. Les caractéristiques riveraines et insulaires du territoire sont peu mises en valeur et gagneraient à être mieux révélées par une signalisation optimisée et une communication inclusive.
- Une grande portion du territoire et de ses composantes identitaires n'est pas suffisamment mise en valeur au niveau communicationnel.

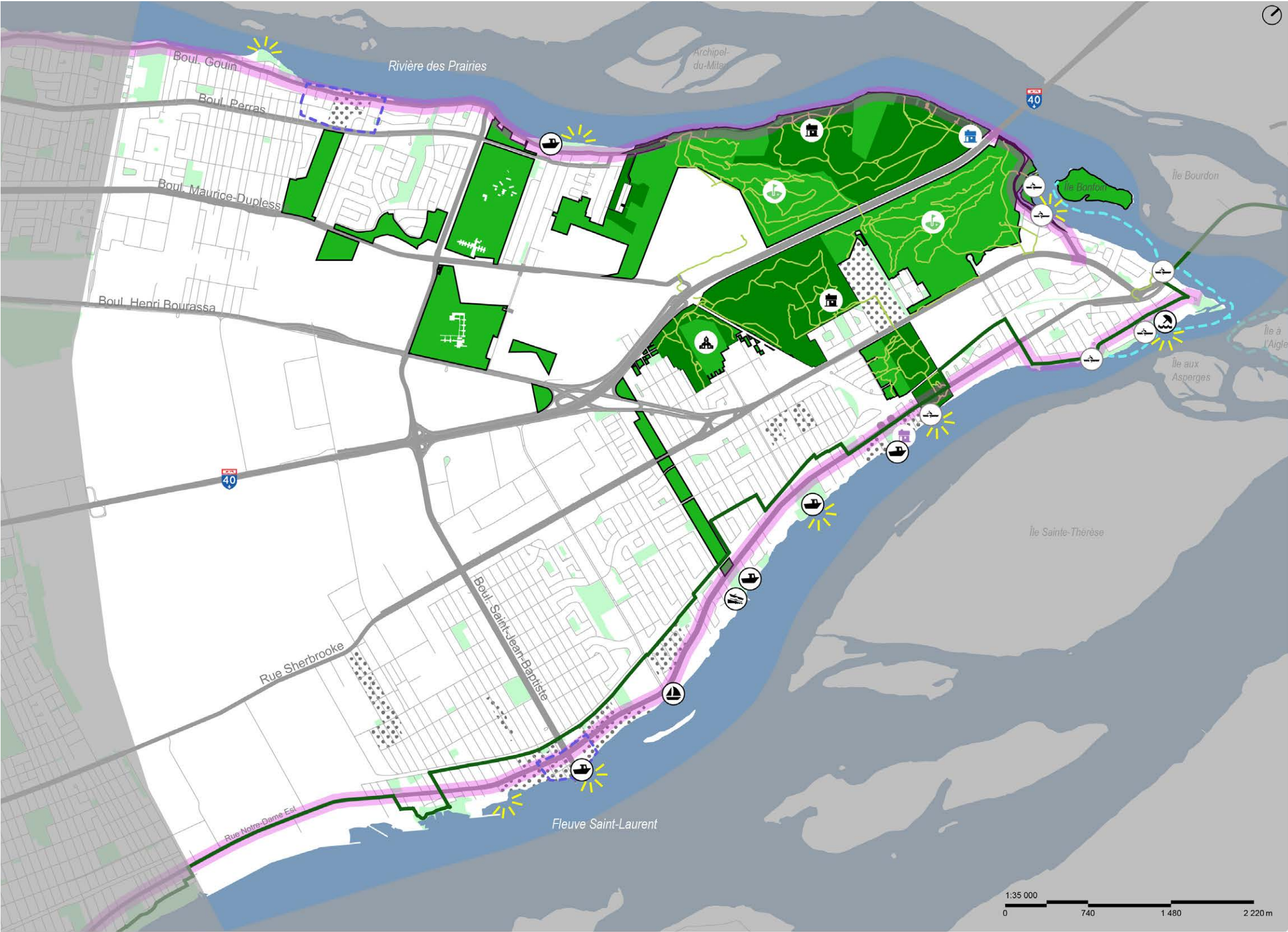
Nautisme

- L'accès aux rives est inégal sur le territoire. Les accès publics aux espaces riverains du fleuve sont limités en raison de l'urbanisation et de la privatisation de certains secteurs, tandis que l'accès à la rivière des Prairies et la pratique d'activités nautiques y sont limités par les forts courants et les fonds inégaux.
- Les points de contact avec l'eau sont de plus en plus nombreux, mais des améliorations peuvent être faites dans l'offre d'aménagements propices à l'usage d'embarcations nautiques légères.
- La baignade à la plage de l'Est n'est pas permise compte tenu de la présence de sédiments contaminés présents dans l'eau, de la qualité de l'eau variable et d'espèces aquatiques à protéger.
- La zone littorale de toute la Pointe Est de l'île est susceptible d'être considérée comme habitat propice au Chevalier cuivré, une espèce menacée, ce qui rend plus complexes les aménagements en rive.

Histoire

- La mise en valeur du patrimoine historique et archéologique peut être amplifiée.

Activités sportives et culturelles



- Délimitation actuelle du Grand parc de l'Est
- Autre parc
- Activités sportives et culturelles terrestres**
 - Parc-nature de la Pointe-aux-Prairies (déjà accessible)
 - Sentiers piétons et/ou cyclistes
 - Point de vue vers l'archipel
 - Route verte
 - Parcours riverain
 - Chalet de parc
 - Maison Bleau
 - Maison Antoine-Beaudry
 - Sanctuaire de la Réparation
 - Collège Saint-Jean-Vianney
 - Noyau Villageois
 - Secteur de valeur patrimoniale
- Activités sportives et culturelles nautiques**
 - Circuit nautique CNC
 - Marina
 - Plage
 - Quai
 - Rampe de mise à l'eau
 - Accès à l'eau informel

Activités sportives et culturelles



Objectif de mise en valeur

Révéler les paysages de l'Est et favoriser la détente et l'activité physique, à travers des parcours terrestres, riverains et nautiques

Intentions de mise en valeur

- Consolider, fédérer et amplifier les expériences récréotouristiques de la Pointe Est de l'île au sein du Grand parc de l'Est pour en faire une destination nature d'envergure régionale
- Mettre en valeur l'expérience insulaire par des parcours nautiques et l'accessibilité bonifiée aux espaces riverains



Pistes de réflexion

- Selon vous, quel est l'enjeu prioritaire de ce thème et pourquoi?
- Quelles richesses de l'Est devraient être mises en valeur?
- Qu'aimeriez-vous avoir l'occasion de faire au Grand parc de l'Est? Quels types d'activités?

Exemples inspirants



Mise en valeur d'un cours d'eau restauré

Grand Junction Park and Plaza, à Westfield (Indiana, États-Unis), est un parc urbain de 3 hectares conçu pour gérer les eaux pluviales et restaurer le ruisseau Cool Creek. Il offre des sentiers, des espaces publics et un amphithéâtre naturel. Le projet a été développé avec une forte participation citoyenne, favorisant l'appropriation du lieu par la communauté.

Source: Alan Karchmer



Mise en valeur de l'expérience nautique

Le Lee Valley Regional Park (Londres, Royaume-Uni) s'étend sur plus de 40 km à travers Londres et sa périphérie en suivant la rivière Lee. L'eau constitue la principale infrastructure récréative du parc où la population peut venir faire du kayak, du canot, de l'aviron, de la voile, etc.

Source: Lee Valley Regional Park Authority



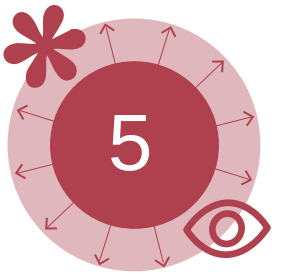
Mise en valeur d'un point de vue sur les paysages riverains

Une halte paysagère a été construite dans le parc Marie-Claire Kirkland dans l'arrondissement de LaSalle, à Montréal.

Source: Vincent Brillant Photographe

Expérimentation et découverte

Le Grand parc de l'Est présente des conditions propices pour devenir un lieu de référence pour la diffusion de connaissances sur l'écologie locale, un lieu débordant de créativité et de savoir-faire qui inspire et promeut les pratiques favorables à la biodiversité.



Source : Bruno Moisan

Atouts et opportunités

Sensibilisation

- Des activités d'éducation à l'environnement sont organisées par l'organisme GUEPE* au parc-nature de la Pointe-aux-Prairies et dans plusieurs parcs de l'arrondissement RDP-PAT : expositions, camps de jour, randonnées guidées, initiation à la pêche, etc.
- D'autres organismes contribuent à la sensibilisation de la population en matière d'écologie, tels qu'Éco de la Pointe-aux-Prairies, 266e Groupe Scout Pointe-de-l'île, Jeunes Marins Urbains, etc.
- Dans le parc-nature, l'observatoire des marais permet de contempler la faune aquatique sans la déranger. Des plateformes d'observation et des panneaux explicatifs ont été installés sur l'île Bonfoin.

Recherche et innovation

- L'Est est un lieu d'expérimentation de bonnes pratiques innovantes en phytotechnologies : le projet de décontamination des sols dans l'Est par les végétaux, mené par l'Institut de recherche en biologie végétale, fait l'objet d'un grand rayonnement.
- Des projets de micro-forêts et de plantations d'arbres fruitiers sont documentés sur le territoire.
- La lutte contre les espèces végétales envahissantes bénéficie de l'expertise de partenaires spécialisés, dont l'Institut de recherche en biologie végétale dans la Coulée Grou et le Centre d'étude de la forêt dans le Bois-de-l'Héritage.

Équipement collectif

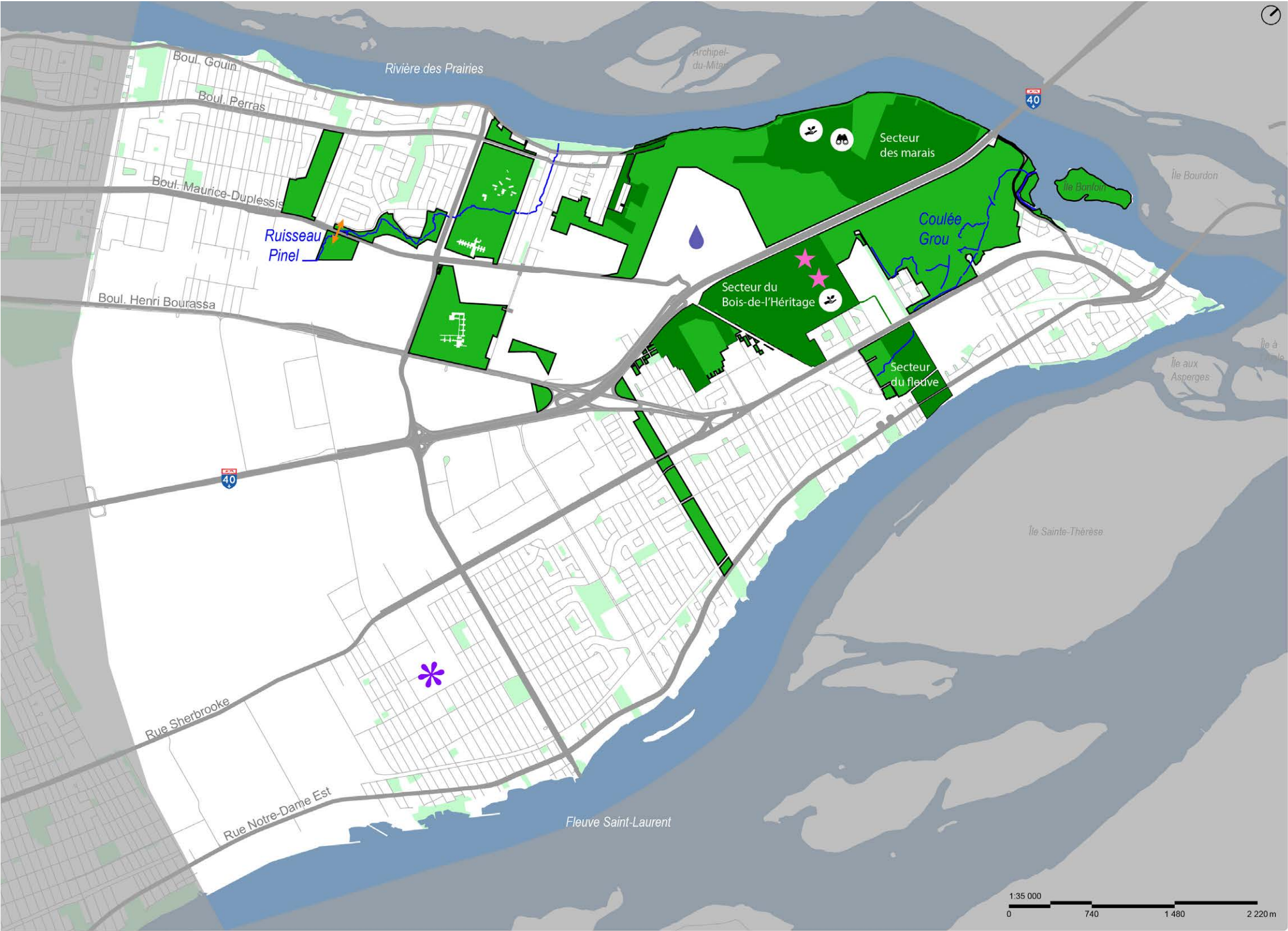
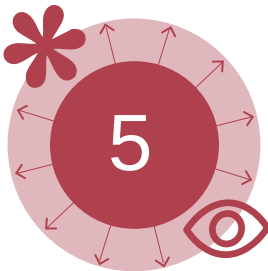
- La construction de la plus vaste unité d'ozonation de la planète est en cours à la station d'épuration Jean-R. Marcotte, l'une des plus grandes du monde.

Défis

- L'acceptation des nouvelles pratiques d'entretien des milieux naturels, comme la gestion écologique, est sujette à amélioration.
- Les expérimentations de la Ville et les projets novateurs sur le territoire sont peu connus du grand public et pourraient davantage être mis en valeur.
- La Pointe Est de l'île constitue un terrain propice à l'innovation en écologie urbaine, car la Ville de Montréal doit composer avec la vulnérabilité de son territoire face aux aléas climatiques.

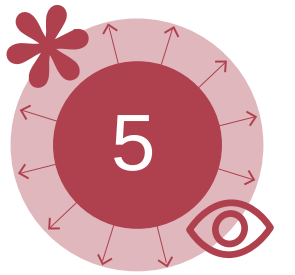
* Groupe uni des éducateurs-naturalistes et professionnels en environnement

Expérimentation et découverte



- Délimitation actuelle du Grand parc de l'Est
- Autre parc
- Lieu de découverte**
 - Parc-nature de la Pointe-aux-Prairies (déjà accessible)
 - Éducation à l'environnement par GUEPE
 - Observatoire faunique
 - Cours d'eau principal
 - Passage faunique construit sous le Boul. M.-Duplessis
- Lieux d'expérimentation et de recherche**
 - Site expérimental en matière de phytotechnologie de l'IRBV
 - Station d'épuration Jean-R. Marcotte
 - Site expérimental de lutte aux espèces végétales envahissantes

Expérimentation et découverte

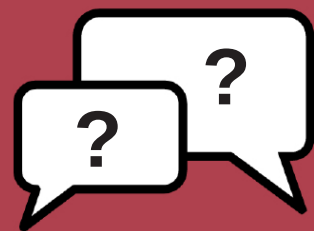


Objectif de mise en valeur

Promouvoir la découverte, l'apprentissage et l'innovation en matière d'écologie

Intentions de mise en valeur

- Faire découvrir les richesses de l'écologie et de la biodiversité
- Mettre en valeur les initiatives de phytotechnologies et autres techniques innovantes axées sur le génie végétal
- Mettre en valeur l'expertise montréalaise en traitement des eaux usées
- Expérimenter et mettre en lumière les meilleures pratiques en matière d'adaptation aux changements climatiques et favorables à la biodiversité



Pistes de réflexion

- Selon vous, quel est l'enjeu prioritaire de ce thème et pourquoi?
- Quels types de projets novateurs pourraient faire partie du Grand parc de l'Est?
- Quel type de connaissances et de bonnes pratiques favorables à la biodiversité aimeriez-vous explorer via le Grand parc de l'Est?

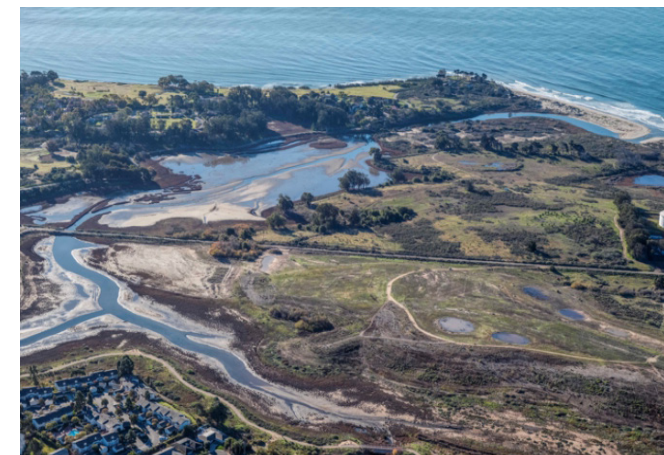
Exemples inspirants



Réhabilitation de friches industrielles par phytoremédiation

Le plus grand projet de phytoremédiation en milieu urbain au Canada est mené dans l'Est de Montréal par l'Institut de recherche en biologie végétale d'Espace pour la vie de la Ville de Montréal : 4 hectares de terrains contaminés par des métaux et d'autres substances chimiques sont traités via la plantation de saules et de peupliers.

Source: Ville de Montréal



Restauration écologique d'un terrain de golf

Le site North Campus Open Space (NCOS), géré par l'Université UC Santa Barbara, est un ancien terrain de golf restauré en milieu naturel grâce à un partenariat avec plusieurs organismes publics et institutionnels. Le projet, guidé par les valeurs communautaires et des données scientifiques, comprend 3,6 km de sentiers traversant 136 acres d'habitats humides et terrestres, favorisant l'éducation, la recherche et l'observation de la nature.

Source: University of California, Santa Barbara

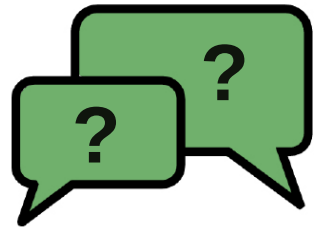


Observatoire faunique

Construit au-dessus de la berge, l'observatoire des marais du parc-nature de la Pointe-aux-Prairies a été conçu pour maximiser les points de vue et minimiser les impacts sur le milieu abritant une diversité d'espèces, tels des oiseaux aquatiques et amphibiens. En période de reproduction, une porte restreint l'accès pour assurer une plus grande tranquillité pour la faune. L'aménagement a été réalisé selon des principes d'accessibilité, accommodant des personnes d'âges et de conditions physiques variées.

Source: Ville de Montréal

En bref

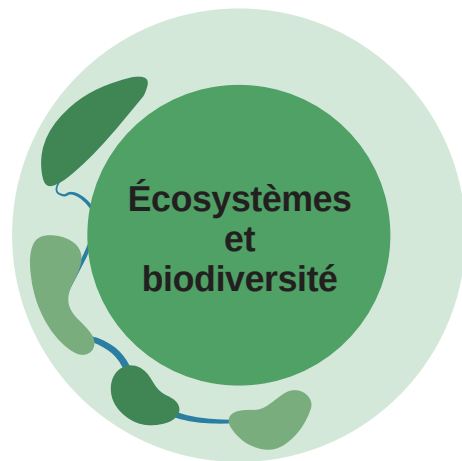


Pistes de réflexion

La population montréalaise est invitée à prendre part à la démarche consultative pour contribuer à la réflexion sur le projet du Grand parc de l'Est.

La Ville cherche à connaître votre avis et vos priorités pour ce nouveau grand parc. Selon vous :

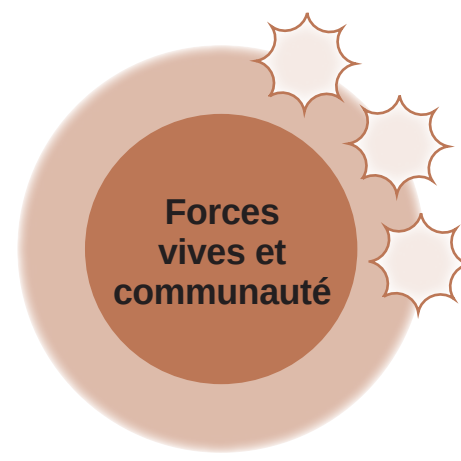
- Quelle est votre vision pour le Grand parc de l'Est ?
- Qu'est-ce qui fait de la Pointe Est de l'île de Montréal un territoire unique ?
- Quelles caractéristiques identitaires de ce territoire aimeriez-vous voir se refléter dans le Grand parc de l'Est ?
- Quels sont le ou les thèmes prioritaires, selon vous ?
- Est-ce qu'un autre sujet ou un autre enjeu important mérite d'être abordé ?



- Quels éléments du patrimoine naturel du Grand parc de l'Est vous semblent les plus importants à protéger et à valoriser ?



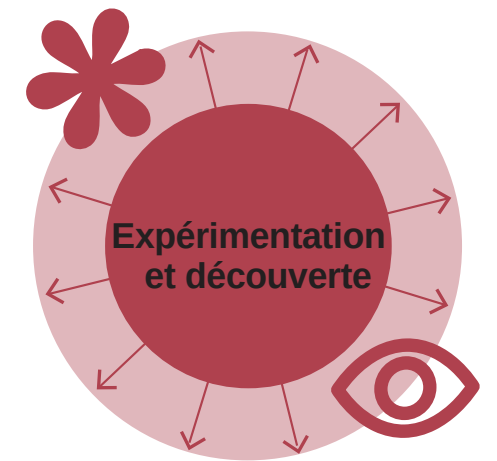
- Comment pourrait-on améliorer votre accès au Grand parc de l'Est ?
- Comment renforcer les liens entre le territoire du parc et les milieux de vie et municipalités avoisinants ?



- Seriez-vous intéressé à vous impliquer dans une initiative communautaire sur le territoire du Grand parc de l'Est ?
- Comment aimeriez-vous participer à la vie du Grand parc de l'Est ?



- Quelles richesses de l'Est devraient être mises en valeur ?
- Qu'aimeriez-vous avoir l'occasion de faire au Grand parc de l'Est ? Quels types d'activités ?



- Quels types de projets novateurs pourraient faire partie du Grand parc de l'Est ?
- Quel type de connaissances et de bonnes pratiques favorables à la biodiversité aimeriez-vous explorer via le Grand parc de l'Est ?



— Annexes

Lexique

Biodiversité

Ensemble des gènes, des espèces et des écosystèmes d’une région ou d’un milieu naturel donné.

Bois

Espace dont le couvert principal est dominé par les arbres. Un bois peut être naturel ou issu d’une plantation.

Connectivité écologique

Capacité des milieux naturels à être reliés entre eux afin de permettre le déplacement des espèces, la dispersion des graines, les échanges génétiques et le maintien des processus écologiques. Elle est souvent assurée par des corridors écologiques reliant différents habitats.

Écosystème

Ensemble formé par les organismes vivants (faune, flore, fonge, micro-organismes) et leur milieu physique (sol, eau, air, lumière, climat), ainsi que par les interactions qui les unissent.

Espaces verts

Espaces libres dans la trame urbaine, couverts de végétaux. Ceux-ci comprennent des espaces publics comme les divers types de jardins (communautaires, botaniques, etc.), les terrains de jeux, les aires de repos, les installations récréatives et sportives, etc. Sont souvent inclus dans cette catégorie des espaces détenus par des institutions publiques ou parapubliques, telles que les arboretums ou les emprises de lignes à haute tension, de même que des espaces privés ou semi-privés, tels que les golfs et les cimetières. Les espaces verts peuvent contenir des milieux naturels.

Forces vives

Acteurs sociaux, qui travaillent pour améliorer la société.

Friche

Milieu dominé par des plantes herbacées ou arbustives qui se sont installées naturellement suite à l’abandon des activités humaines. Les friches constituent des habitats essentiels pour plusieurs espèces animales et végétales.

Intention de mise en valeur

Orientation visant à protéger, restaurer, aménager ou améliorer un territoire, un paysage, un milieu naturel ou un élément patrimonial afin d’en accroître les qualités, les usages ou les bénéfices pour la collectivité.

Milieu humide

Écosystème saturé d’eau ou inondé pendant une période suffisamment longue pour influencer la nature du sol et la composition de la végétation (marais, marécages, tourbières et étangs).

Milieu hydrique

Les rives, le littoral ainsi que les zones inondables et de mobilité des lacs et des cours d’eau sont des milieux hydriques.

Milieu naturel

Milieu dans lequel l’environnement paysager, la biodiversité et les processus écologiques n’ont pas été altérés de manière permanente ni à long terme par les activités humaines, qui maintient sa capacité de se régénérer et où la présence humaine ne modifie pas le paysage de manière importante, ni ne le domine. Les milieux naturels de Montréal, situés à l’intérieur comme à l’extérieur des parcs existants, incluent les bois, les friches, les milieux humides et hydriques. Ils présentent différentes strates végétales (herbacée, arbustive, arborescente).

Plan d’urbanisme de la Ville de Montréal

Document de planification adopté par une municipalité qui établit les orientations d’aménagement du territoire, l’affectation des sols ainsi que les grandes lignes du développement futur de la municipalité. Il doit respecter le schéma d’aménagement et de développement applicable.

Réseau des corridors verts

Un réseau de parcours récréatif piétonnier et cyclable qui relie des parcs et espaces verts entre eux et dont le fil conducteur est le verdissement.

Résilience

Capacité des personnes, communautés, institutions, entreprises et systèmes au sein d’une ville à résister, s’adapter et se développer, quels que soient les types de stress chroniques et des chocs aigus qu’ils subissent.

Schéma d’aménagement et de développement de l’agglomération de Montréal

Document de planification élaboré par une municipalité régionale de comté (MRC) qui fixe les grandes orientations de l’organisation physique du territoire, coordonne les décisions d’aménagement et présente une vision régionale du développement durable.

Vulnérabilité aux aléas climatiques

La vulnérabilité aux aléas climatiques correspond à la propension ou à la prédisposition d’un système - collectivité, infrastructures et milieu naturel - à subir des dommages causés par la manifestation d’un aléa climatique (pluie abondante, vague de chaleur, tempête destructrice, sécheresse et crue). Elle varie en fonction de la nature, de l’ampleur et du rythme de l’évolution de la manifestation ainsi que de la variation du climat à laquelle le système est exposé, de la sensibilité de ce système et de sa capacité d’adaptation.

Liens vers des documents pertinents

- [Montréal 2030 : un premier plan stratégique, Ville de Montréal — 2021](#)
- [Montréal-Est, un territoire à façonner à la croisée des chemins. Vision 2050 Aménagement du territoire, Ville de Montréal-Est — 2023](#)
- [Parc-nature de la Pointe-aux-Prairies](#)
- [Plan archipel de la Communauté métropolitaine de Montréal, CMM — 2019](#)
- [Plan climat, Ville de Montréal — 2020](#)
- [Plan directeur. Secteur industriel de la Pointe de l'île \(SIPI\), Ville de Montréal — 2022](#)
- [Plan d'urbanisme et de mobilité 2050. Document synthèse. Projet pour consultation \(Chapitres 1, 2, 4 et 5\) — 2024](#)
- [Plan Métropolitain d'Aménagement et de Développement, Communauté métropolitaine de Montréal — 2012](#)
- [Plan régional des milieux humides et hydriques, Ville de Montréal — 2024](#)
- [Planification stratégique 2021-2031 de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles — 2021](#)
- [Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels, Ville de Montréal — 2004](#)
- [Politique en agriculture urbaine — 2030](#)
- [Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal, Ville de Montréal — 2015](#)
- [Vague estivale — 2026](#)
- [Zone active — 2025](#)